

CRYPTO GOUV CAPITAL

RÈGLEMENT POOL DAO MAKER

1. Le groupe est un groupe Telegram privé, composé de 50 membres, dont bien entendu Crypto Gouv. Seuls les membres qui détiennent des 1 000 tokens DAO dans le pool pourront avoir accès aux ressources du groupe.
2. Crypto Gouv est la seule personne à détenir les droits sur le wallet et le compte DAO MAKER, il a pour mission de veiller en bon père de famille sur la seed, le compte DAO MAKER, et les ICO/SHO/IDO qui se dérouleront sur le site de DAO MAKER. Une clé Ledger sera utilisé pour sécuriser le wallet avec un ordinateur dédié.
3. Une copie de la seed sera conservé d'une part, par une personne de confiance que seul Crypto Gouv connaît et la 2fa a une autre personne de confiance. Cette procédure permet de vous garantir que vos actifs ne sont pas perdus en cas de décès de ma part par exemple. D'autre part, avant fin septembre 2022, une entreprise sera immatriculée afin de structurer juridiquement la conservation et la gestion des actifs. En cas de succession ou de cession de l'entreprise, les actifs seront gérés par le repreneur avec les mêmes conditions inscrites dans ce présent règlement.
4. Crypto Gouv percevra en échange du service de gestion et de garde, 12.5% des allocations qui seront versées par DAO MAKER sur le wallet, aux titres des allocations gagnées sur la plateforme.
5. Le nombre de token DAO pour participer à ce groupement est fixe, non variable et de 1 000 DAO. Vous devez vous procurer ces DAO de votre propre chef.
6. Aussi, le jour du versement des tokens DAO une provision minimum de 200 BUSD BEP20 devra être versé sur le wallet. Les adresses seront épinglées sur le groupe Telegram et aussi présente en bas de ce document.
7. Un tableau Excel sera actualisé après chaque vente, pour pouvoir consulter votre solde en BUSD sur le wallet. Si votre solde ne couvre pas l'intégralité de votre cote part de l'allocation versé par DAO MAKER, vous ne toucherez plus d'allocation. Il vous faudra donc réapprovisionner le wallet en BUSD avec un minimum de 200 BUSD pour retoucher

de nouveau les futures allocations. Vous pouvez verser plus que 200 BUSD si vous voulez plus de confort et ne pas avoir à vérifier régulièrement.

8. Les tokens DAO seront bloqués 3 ans sur le site de DAO MAKER, il sera impossible durant ce délai de les récupérer. A la fin de la période de 3 ans, un vote sera soumis et la majorité l'emportera, à savoir si on reconduit pour une période de 3 ans ou pas. Le vote sera annoncé via les canaux du groupe au moins 15 jours à l'avance. La majorité sera calculée en fonction du nombre des votants (les voix de ceux qui n'auront pas participé au vote ne compteront pas dans le calcul).
9. Pour chaque tranche de 1 000 DAO, les investisseurs recevront en échange un NFT sur la blockchain Binance Smart Chain BEP 20, ils sont libres de céder ce NFT, et par ricochet l'intégralité des droits qu'ouvre ce NFT.
10. A chaque déblocage des tokens par DAO MAKER, le plus rapidement possible (maximum 48 heures) les tokens seront reversés sur le wallet qui contient le NFT. Une personne qui ne détient plus le NFT ne détient plus aucun droit.
11. Les tokens qui par nature utilisent des blockchains onéreuses, seront vendus par Crypto Gouv puis envoyés en stable coin BUSD ou équivalent sur le wallet qui contient le NFT afin de réduire les frais de gas comme la blockchain Ethereum par exemple. Si les tokens sont sur une blockchain non EVM, il faudra via un DAPPS qui sera développé fin 2022, actualisés les adresses non EVM pour recevoir les tokens, en attendant cette fonction sera traitée manuellement par Crypto Gouv.
12. Si une allocation n'est pas sous forme de token mais de NFT, le groupe pourra voter pour savoir si on le vend puis on reverse les bénéfices sur le wallets qui détiennent les NFT Crypto Gouv ou si on le conserve pour une vente ultérieure. Un membre du groupe peut faire une proposition pour acheter le NFT en privé au groupe, y compris Crypto Gouv si un NFT est particulièrement rare, et la décision reviendra au groupe via son droit de vote.
13. Après chaque vente, les résultats seront publiés dans un canal Telegram dans un fichier Excel, contenant votre solde en BUSD et le montant des allocations obtenus.
14. Toute modification du règlement doit être soumise au vote du groupe et seule la majorité l'emportera. Le vote sera annoncé via les canaux du groupe au moins 15 jours à l'avance. La majorité sera calculée en fonction du nombre des votants (les voix de ceux qui n'auront pas participé au vote ne compteront pas dans le calcul et plus généralement seules les voix de ceux qui ont voté sont prises en compte dans les calculs et un vote ne peut jamais être inférieur à une durée de réflexion de 48 heures).

15. La vie du groupe et les décisions sont faites sur Telegram et le groupe est destiné EXCLUSIVEMENT aux conversations en rapport direct avec le pool et DAO MAKER. N'importe quel membre peut demander de soumettre un vote sur le groupe. Par la suite les votes seront traités sur le DAPPS.
16. Par défaut on participe à toutes les ventes publique ou privé, mais la communauté peut voter dans logique de stratégie financière de ne pas participer à une vente. La majorité sera calculée en fonction du nombre des votants (les voix de ceux qui n'auront pas participé au vote ne compteront pas dans le calcul).
17. Les intérêts sur les tokens DAO qui auront été générés seront reversés intégralement et sans commission. Si les frais de réseau en ETH sont élevés au terme des 3 ans et que la mise à jours 2.0 est pas déployé les frais de gas seront déduits.
18. La date butoir pour verser les DAO + BUSD est fixé au samedi 14 mai 2022 minuit, une fois le transfert fait vous devez coller le TX de transfert dans le groupe, passé ce délai vous serez exclu définitivement du groupe et une personne sur la liste d'attente prendra votre place.
19. Crypto Gouv et Crypto Gouv Capital ne peuvent pas être tenus responsables en cas de hack de la plateforme DAO MAKER.
20. En cas de perte de votre NFT, vous perdez tous les droits et aucun NFT de remplacement ne sera distribuer, conserver donc précieusement votre NFT.
21. En versant les 1 000 DAO sur le wallet, vous acceptez le présent règlement sans aucune réserve et vous vous engagez à la plus grande courtoisie, en cas de vote majoritaire (la majorité sera calculée en fonction du nombre des votants, les voix de ceux qui n'auront pas participé au vote ne compteront pas dans le calcul) nous pouvons exclure une personne du groupe Telegram afin de préserver l'unité et la convivialité.
22. WALLET ETHEREUM POUR DAO 0xB0A9D913F65B9b735C782E7cCB6B725420E74d3D
WALLET BSC BEP20 POUR BUSD 0xB0A9D913F65B9b735C782E7cCB6B725420E74d3D

Attention, vous devez envoyer les DAO depuis une adresse non custodial (metamask par exemple), autrement dit, depuis un wallet privé et non pas une plateforme comme Kucoin ou gate.io. Les adresse Ethereum et BSC sont identiques, c'est normal car EVM.

Vous pouvez acheter des DAO sur kucoin/gate.io et okx. Voici des liens de parrainage pour réduire vos frais de transaction.

Crypto Gouv, [10/05/2022 13:49]

<https://www.kucoin.com/r/af/r3E1VMH>

Crypto Gouv, [10/05/2022 13:50]

<https://www.gate.io/signup/5683072>

Crypto Gouv, [10/05/2022 13:51]

<https://www.okx.com/join/CRYPTOGOUV>

Vous devez ensuite envoyer sur le groupe Telegram les infos suivantes :

Pseudo Telegram :

Wallet qui a envoyé les DAO :

TX de transaction DAO :

TX de transaction BUSD

Montant en BUSD :

Je rappelle que le NFT sera envoyé sur l'adresse qui a émis le transfert de DAO donc n'envoyez pas depuis une plateforme centralisée. Une seule adresse pour envoyer les DAO et BUSD 0xB0A9D913F65B9b735C782E7cCB6B725420E74d3D